

Fiche programme 3rd Health Programme

Chiffres clés (appels 2018) :

BUDGET : 20.85 M€ pour les projets
 Financier : Chafea (Consumers, Health, Agriculture and Food Executive Agency)
 Financement : **généralement autour de 1 M€ par projet** (1 seul projet financé par topic)

DUREE : 3 ans maximum

DEPOT RÉCURRENT (plusieurs fois par an) : **en 1 étape**

SUBSISTE DANS HORIZON EUROPE : *en discussion*

Description générale :

Le « Health Programme » est un programme de co-financement créé pour mettre en œuvre la **stratégie de santé de l'Union Européenne**.

La 3^{ème} version de ce programme, en place **de 2014 à 2020**, s'articule autour de **4 objectifs principaux** :

- Promouvoir la santé, prévenir les maladies et favoriser des environnements favorables aux **modes de vies sains**
- Protéger les citoyens de l'UE contre les **menaces transnationales sérieuses en santé**
- Contribuer à des **systèmes de santé** innovants, efficaces et durables
- Favoriser l'accès à des **soins meilleurs et plus sûrs** pour les citoyens de l'UE.

Conditions d'éligibilité (appel 2018) :

Entités éligibles : université / établissement d'enseignement supérieur, organisme de recherche public, **hôpitaux et autres établissements de santé**, entreprises ; PME (si autorisé au niveau national).

Consortium : **au moins 3 entités légales différentes situées dans 3 pays différents participant au programme** (Etats membres de l'UE, Islande, Norvège, Serbie, Bosnie Herzégovine et Moldavie).

Les entités d'autres pays peuvent seulement participer comme sous-traitants ou partenaires collaborateurs (sur fonds propres).

Conditions de financement :

Taux de financement : **60% des coûts éligibles** (80% si le projet remplit les critères d'utilité exceptionnelle).

Coûts directs éligibles : **personnels (permanents ou temporaires), amortissement équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance, communication/dissémination, traduction, audits.

Coûts indirects éligibles : **7% du total des coûts directs éligibles**.

Critères et étapes d'évaluation :

Quatre critères principaux : **Pertinence, Qualité technique, Qualité de la mise en œuvre, Budget**.

Les propositions sont évaluées par un Comité d'Evaluation ainsi que par des experts extérieurs.

Conditions de soumission :

Soumission sur un [portail en ligne](#)

Dossier en anglais

Dépôt en 1 étape

Informations complémentaires :

Contact Ministère de la Santé :

Jérôme Weinbach

Phone: +33 (0)1 40 56 46 54

Email: jerome.weinbach@sante.gouv.fr